

Questions relatives à l'état actuel du redressement en Europe (6 août 1946)

Légende: En août 1946, le Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) élabore un questionnaire destiné à l'ensemble des pays d'Europe occidentale afin de mesurer l'ampleur des efforts de reconstruction économique nécessaires pour ces pays.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. UNO. Département des Affaires économiques. Reconstruction économique des pays, AE 7804.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/questions_relatives_a_l_etat_actuel_du_redressement_en_europe_6_aout_1946-fr-640deff7-28f2-4b48-b102-274d0072c157.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Questions relatives à l'état actuel du redressement en Europe (6 août 1946)

Liste de questions proposée

La liste de questions que l'on trouvera ci-après a été préparée à l'usage des groupes d'étude, des groupes d'enquête et de la Sous-commission. Ces questions ont, en particulier pour but de faire ressortir les facteurs qui peuvent facilement faire l'objet de statistiques, tels que la composition des différentes parties des plans de redressement et de développement économique à longue échéance.

On n'a pas eu la prétention de dresser une liste complète et il est évident qu'elle ne s'applique pas toujours dans son intégralité à chaque pays. Il appartient aux sous-comités de revoir et de reconstituer cette liste pour chaque pays.

Les rapports des sous-comités sur les renseignements complémentaires à obtenir (voir le Projet d'instructions, paragraphe 2 (c) devront donc comporter, pour chaque pays, une liste révisée de ces questions et une indication sur les renseignements dont on dispose déjà et sur ceux qu'il faut encore obtenir.

Il est entendu que les gouvernements ne devront répondre à ces questions qu'en ce qui concerne leurs propres pays.

I.

Questions relatives à l'état actuel du redressement.

1. Résumé sommaire des destructions et pertes diverses matérielles et leurs répercussions sur la capacité de production et les conditions de vie (en particulier les habitations), comparées à la situation d'avant guerre.
2. Résumé sommaire des répercussions de la guerre sur la population et la main-d'œuvre.
3. Niveau actuel de la consommation de denrées alimentaires et des autres biens de consommation, comparé à celui d'une période typique d'avant guerre (total et par habitant).
4. Niveau actuel de la production dans les industries clé, comparé à celui des années typiques d'avant-guerre.
5. Niveau actuel de la production agricole, comparé à celui des années typiques d'avant-guerre (superficie, rendement, production).
6. Quantités actuellement utilisables de matériel roulant, de véhicules, de chalands et navires, comparées à celles d'une période d'avant-guerre.
7. Niveau prévu de la production agricole qui pourra être atteint à l'aide des installations, de l'outillage et de la main-d'œuvre existant actuellement, en supposant que les matières premières et l'énergie seront fournies en quantité suffisante, comparé à la production d'avant-guerre.
8. Dans quelle mesure le redressement économique immédiat est-il entravé par la pénurie de matières premières ?
9. Dans quelle mesure le redressement économique immédiat est-il entravé par la pénurie de moyens financiers ?
10. De quelles façons et dans quelle mesure les modifications territoriales ont-elles affecté le niveau actuel de la production du pays et le plan de développement économique envisagé ?

II.

Questions relatives aux plans de redressement et de développement à longue échéance.

a. But à atteindre

11. Niveau de consommation des denrées alimentaires et autres biens de consommation et situation en matières d'habitation, envisagés pour la période 1946-1947 et pour la période 1946-1951, si des prévisions ont été établies pour cette dernière ?

b. Production

12. Le plan de développement du pays modifiera-t-il les aspects matériels de la production d'avant-guerre et sous quelles formes ?

13. Dans quelle mesure les changements envisagés dans les aspects de la production d'avant-guerre tiennent-ils compte des modifications de l'économie des autres pays ?

14. Dans quelle mesure ces changements résultent-ils de la nécessité d'accroître les exportations ?

15. Dans quelle mesure ces changements résultent-ils de la nécessité de diminuer les importations ?

16. Dans quelle mesure ces changements dépendent-ils de l'importation de biens de capital ?

17. Dans quelle mesure ces changements dépendent-ils de l'importation de matières premières ?

c. Transports

18. Dans quelle mesure le parc actuel de matériel ferroviaire, routier, fluvial, maritime et aérien doit-il être accru pour permettre d'atteindre les buts fixés par le plan de redressement et de développement à longue échéance ? Dans quelle mesure cet accroissement peut-il être réalisé à l'aide de la production nationale ?

d. Main-d'œuvre

19. Caractéristiques de l'évolution des taux de naissance et de décès, des mouvements de population (y compris les modifications dans la répartition par profession, les changements dûs aux migrations, etc.) et les différents facteurs qui s'y rattachent ?

20. Les changements envisagés dans les aspects de la production d'avant-guerre peuvent-ils être effectués avec la main-d'œuvre actuelle, en tenant compte de la moyenne des heures de travail ?

21. Dans quelle mesure ces changements nécessitent-ils des déplacements de la main-d'œuvre entre les différentes branches d'activité, en particulier entre l'agriculture et l'industrie ?

22. Dans quelle mesure ces déplacements nécessitent-ils un accroissement de la mécanisation de l'agriculture ?

23. Dans quelle mesure sera-t-il nécessaire d'importer de la main-d'œuvre, en tenant compte de la main-d'œuvre supplémentaire rendue disponible par de nouvelles mesures de démobilisation ? Dans quels pays envisage-t-on de recruter cette main-d'œuvre ?

24. Dans quelle mesure le plan de développement exige-t-il un accroissement de certaines catégories de travailleurs ou de chefs d'entreprise et employés ou de techniciens ?

25. Dans quelle mesure envisage-t-on un surcroît de travail au cours des prochaines années, affectant quelles catégories de travailleurs ? Envisage-t-on l'immigration de ces travailleurs supplémentaires et dans quelle mesure ?

e. Commerce extérieur et balance internationale des comptes.

26. Volume des importations annuelles (par groupes de produits à usage industriel) nécessaires, pour la période 1946-1948 (et si possible, pour une plus longue période) pour assurer l'exécution du plan de redressement et de développement.

27. Volume de produits (par groupes d'industries) disponibles annuellement pour l'exportation en exécution du plan de redressement et de développement.

28. Dans quelle mesure envisage-t-on des difficultés pour trouver des marchés d'exportations dans les pays qui peuvent procurer les importations nécessaires ou fournir des devises étrangères convertibles ?

A l'appui de la réponse à cette question, il y aurait lieu d'obtenir des renseignements appropriés sur les accords commerciaux existant actuellement ou envisagés.

29. Balance des comptes prévue pour les années 1946-1948 et, si possible, pour les années suivantes.

A l'appui de la réponse à cette question, il y aurait lieu de répondre dans la mesure du possible aux questions suivantes :

a. Le fret qui sera payé annuellement pour les importations de la période 1946-1948 (et, si possible, pour les années suivantes).

b. Total annuel des recettes en devises étrangères provenant des transports maritimes et des taxes de transit pour les mêmes périodes.

c. Les autres recettes et paiements annuels en devises étrangères résultant des importations "invisibles" prévus pour la même période (touristes, émigrants, intérêts et dividendes, envois de fonds, etc).

30. Montant minimum des crédits étrangers nécessaires annuellement pour la période 1946-1948, et si possible pour une période plus longue, pour couvrir le déficit de la balance internationale des comptes.